

REGLEMENT FINANCIER

L'ensemble des frais est facturable dès le début de l'année scolaire et fait l'objet d'une seule facture.
Le règlement s'effectue **par chèque lors de l'admission définitive**.

Facilités de paiement de l'hébergement

Possibilité de payer en **3 ou 8 versements par prélèvements automatiques, la première échéance doit être versée par chèque lors de l'admission**. Cette facilité accordée aux familles peut être remise en cause en cas d'incident de paiement. L'échéancier est indiqué sur la facture annuelle.

- Paiement MENSUEL** ➤ en 8 versements dont 7 prélèvements automatiques d'Octobre à Avril
- Paiement TRIMESTRIEL** ➤ en 3 versements dont 2 prélèvements automatiques en Novembre et Février

Remises

Des réductions ou escomptes sont accordés sur les frais d'hébergement, uniquement dans les cas suivants :

- **Règlement comptant** (paiement en une seule fois) ☞ - 3% (déductibles lors de l'admission)
- **Inscription d'un second enfant au GARAC** ☞ -10% (déductibles en octobre)

FRAIS

FRAIS DE GESTION DE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE 30€ Encaissé **lors du dépôt du dossier de candidature**, non remboursable.

DEPOT DE GARANTIE 220 € Encaissé **lors de la première inscription** et restitué au départ de l'apprenant.

HEBERGEMENT (*Voir détails au dos*)

RESTAURATION

Un **restaurant scolaire** et une **cafétéria « DELIMARCHE »** sont **accessibles à toutes et tous** pour le petit déjeuner, les pauses, le déjeuner et le dîner. L'accès s'effectue grâce au badge préalablement rechargé (en espèces à la comptabilité, par chèque à la caisse du restaurant ou par carte bancaire sur le site internet du GARAC). Les consommations se décomptent à chaque passage.

A titre indicatif, le coût moyen d'un repas est de **6.00€/repas/jour** pour un demi-pensionnaire et **15€/jour en pension complète** pour les internes (petit déjeuner, déjeuner, dîner).

2022-2023

Formation et Hébergement

FORMATIONS Site d'Argenteuil

C.Q.P. Certificat de Qualification Professionnelle Alternance sous contrat de professionnalisation	Niveau d'accès	Durée	Frais de formation
Conseiller de Vente Confirmé en Pièces de Rechange/Accessoires	2 ^{nde}	12 mois	Dans le cadre de la Formation Continue, les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou son O.P.C.O.
Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires/Industriels	Bac Pro MVA	14 mois	
Mécanicien Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques	CAP/Bac Pro MVA	12 mois	
Carrossier Tôlier Formeur de Véhicules Anciens et Historiques	CAP/Bac Pro carrosserie	12 mois	
T.F.P. Titre à Finalité Professionnelle Alternance sous contrat de professionnalisation			
Technicien Expert Après-Vente Automobile	Bac Pro MVA	14 mois	
Réceptionnaire Après-Vente Véhicules Particuliers <i>Formation préparée sur le site de Guyancourt (78)</i>	BTS	10 mois	
Réceptionnaire Après-Vente Véhicules Utilitaires/Industriels <i>Formation préparée sur le site de Guyancourt (78)</i>	BTS	10 mois	

HÉBERGEMENT Site d'Argenteuil

	Conditions d'accès	Type de chambre	Tarif annuel	Par mois (8 fois)	Par trimestre (3 fois)
Internat « Etudiant »	Filles ou Garçons de Terminale BAC CQP et BTS	Chambres individuelles ou à 2 lits avec sanitaires individuels. Un étage réservé aux filles quelque soit la formation suivie	1 800 €	225 €	600 €
Studio en Résidence	Réservé aux Post-bacs majeurs	Studio simple ou double équipé d'une kitchenette	Location sur 12 mois Bénéfice de l'A.P.L (cf. CAF) <i>cf. document spécifique</i>		